

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

MENSUEL

Vol. VI

MONTREAL, 1ER SEPTEMBRE 1894.

No 10

LA PLAGE

A deux pas de ces vers flots
Une nacelle se balance
Sans avirons, sans matelots
Avec dandysme et nonchalance
En suivant le rythme des flots.

Tel un beau cygne se promène
Au centre d'un coquet bassin;
Telle jadis une sirène
Prenant un rocher pour coussin
S'endormait sur l'onde seréne.

Au loin, bien loin, quelques pêcheurs
Jettent leurs filets en cadence
Tandis que les nombreux baigneurs
Entament ronde et contredanse
Au milieu des ris, des clameurs.

A l'horizon bleu, la mouette
Etend ses deux ailes dans l'air
Et plane, orgueilleuse coquette,
Avec l'hirondelle de mer
A la grisâtre colletterie.

Complément du riche décor:
Dorant la vague cristalline
Le beau soleil de Fructidor
Sème parmi l'algue marine
Sa brillante poussière d'or.

A. ELLIVEDPAC.

Stenographes officiels

Dans une correspondance que M. Percey Werner, avocat de Saint-Louis, Mo., adresse au *Phonographic Magazine*, il cite l'opinion de M. Thorne sur les stenographes officiels. Cet auteur dit que les stenographes officiels sont des officiers de la cour comme le juge, le procureur, le greffier, le shérif.

M. Thorne a raison, un stenographe officiel est un officier de cour et un officier presque indispensable qui a des responsabilités vis-à-vis la justice et vis-à-vis le public.

Nous recommandons à nos lecteurs le *Practical Reporting Court*, par M. H. W. Thorne, publié par "The Phonographic Institute Co.", de Cincinnati, Ohio. 237 pages. Très bonne reliure. Prix, \$1.

LA STENOGRAPHIE

Devant le Conseil de l'Instruction Publique

Nous sommes informés que la prochaine réunion du Conseil de l'Instruction publique aura lieu vers le 18 courant.

Nous savons de bonne source que la question ayant trait à la sténographie obligatoire va revenir sur le tapis.

Que fera-t-on, cette fois?

Il s'agit pour les membres de ce respectable corps d'en venir à une solution prompte et définitive, car toutes les institutions sont dans l'attente et tous les professeurs sont anxieux de connaître le résultat des délibérations de la prochaine assemblée.

Nous avons déjà donné les raisons pour lesquelles le Conseil doit se hâter de rendre la sténographie obligatoire, nous n'y reviendrons pas. D'ailleurs, on sait ce que l'on a à faire à Québec. Il s'agit de faire faire un pas immense à la cause de l'éducation.

Quant au système à adopter, on connaît nos préférences. Pour nous, c'est Duployé, le système le plus rapide et le plus simple et en même temps le plus universellement connu et employé.

NOS COURS

Avec le présent numéro finissent nos leçons de sténographie. Nous espérons qu'elles ont été comprises et qu'elles porteront leurs fruits.

Maintenant, pour aider aux débutants à se familiariser avec la lecture de la sténographie, nous donnerons, à l'avenir, un sujet de lecture avec la traduction en sténographie sous chaque ligne.

L'expérience nous a appris que ce moyen est excellent pour faciliter la lecture rapide de l'écriture abrégative.